

GUIDE



DES ITINÉRAIRES EN RAQUETTES
AU PAYS D'ÉVIAN

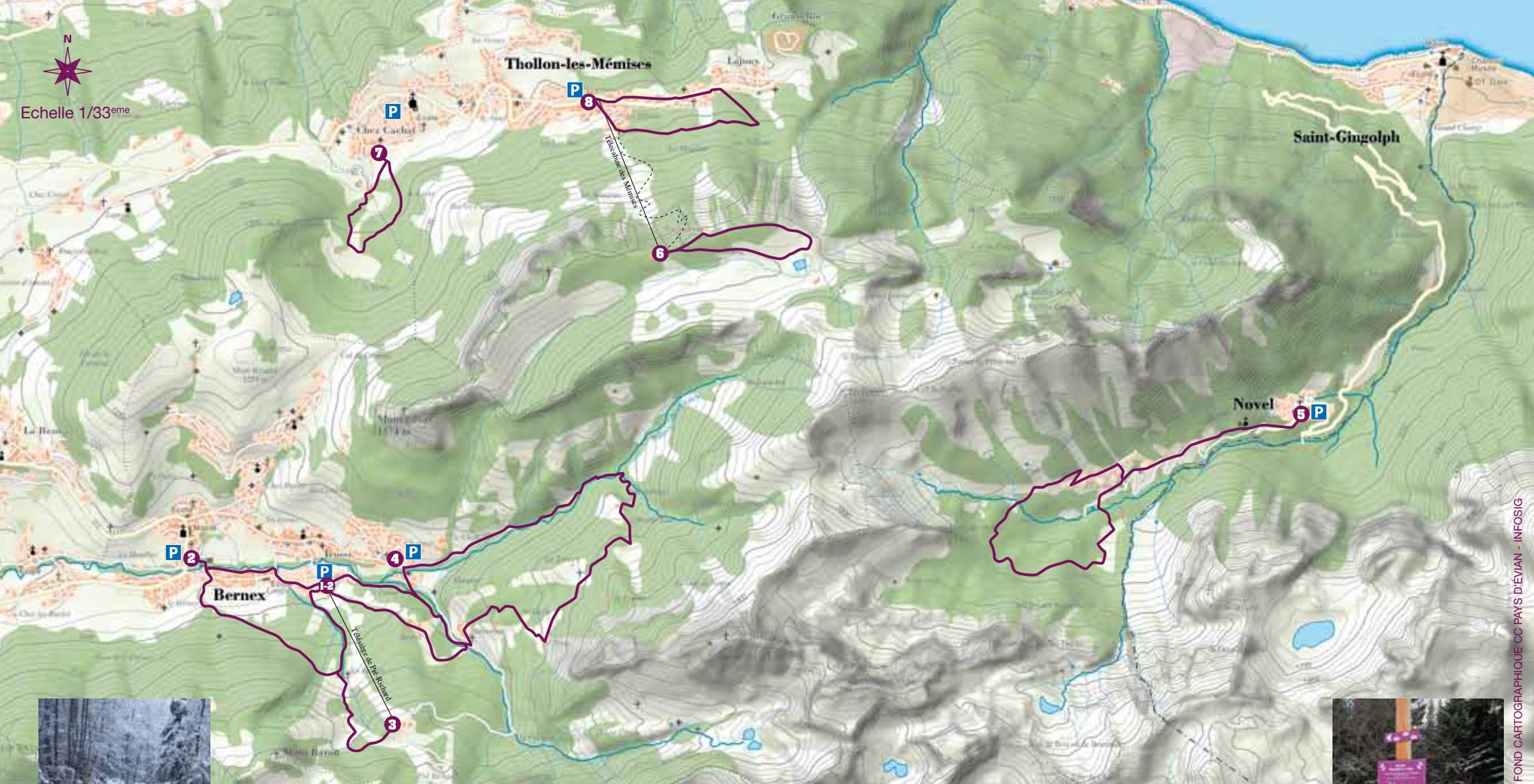


Découvrir à son rythme!





Echelle 1/33^{eme}



Les randonnées raquettes au Pays d'Évian

- 1** Circuit de Bécrot
- 2** Circuit de l'Envers
- 3** Circuit de la Descente aux Esserts
- 4** Circuit «à travers les alpages»
- 5** Circuit du Vallon de Novel
- 6** Circuit de la Crête des Mémises
- 7** Circuit de l'Alpage de Lain
- 8** Circuit «Autour de Thollon»

Légende

- Balisage
- P** Parking
- I** Point de départ de la randonnée

Quelques consignes de sécurité

- Attention : ces itinéraires ne sont pas surveillés.
- Ne partez jamais seul.
 - Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et des risques avalanches (à l'Office de Tourisme ou au départ des pistes)
 - Restez sur les chemins balisés.

CIRCUIT DE BÉCRÊT

— Commune de Bernex —



Longer les caisses des remontées mécaniques par la gauche, traverser la piste d'arrivée et s'engager dans le chemin qui part entre deux rangées d'arbres. Rejoindre ainsi le hameau de Bécrot que l'on traverse sur une piste redevenue plate.

Traverser le téléski de Bécrot. **Attention les skieurs sont prioritaires.** Prendre à gauche la piste qui descend au fond de la vallée. On descend celle-ci vers la gauche par la route jusqu'à une passerelle sur l'Ugine.

La traverser et emprunter la piste qui descend en suivant la rivière. Laisser tous les départs sur la droite pour atteindre la route à la Palud. En la suivant sur quelques centaines de mètres, on rejoint le point de départ.

DÉPART : Pied du télésiège de Pré-Richard **DURÉE :** 1h **DISTANCE :** 2.8 km
DÉNIVELÉ : 160 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise



A VOIR, A FAIRE !



Les hameaux de Bécrot et Malpasset, la glace qui joue avec les eaux de l'Ugine.



2 CIRCUIT DE L'ENVERS

— Commune de Bernex —



Départ 1 : Traverser le parking de départ des remontées mécaniques et descendre en longeant la route qui va vers Langin. Au rond point prendre à droite, puis à gauche pour longer la rivière. Arrivé à la passerelle, prendre à gauche. Ensuite *

Départ 2 : Se garer devant

l'office de tourisme, prendre la direction de la Maison Bernolande (salle des fêtes), se diriger vers l'Ugine (rivière), traverser la passerelle, puis continuer tout droit. Ensuite *

* : traverser la route et prendre le chemin en face, remonter à gauche et suivre la piste qui

conduit à la carrière. La piste devient chemin. A un carrefour de sentier, aller à gauche pour atteindre les prés puis le hameau des Esserts.

Prendre la piste qui descend en forêt le long du torrent jusqu'au point de départ.



A VOIR, A FAIRE !

Les traces des animaux dans la dense forêt de l'Envers, panorama sur le village de Bernex, les chalets d'alpages des Esserts.

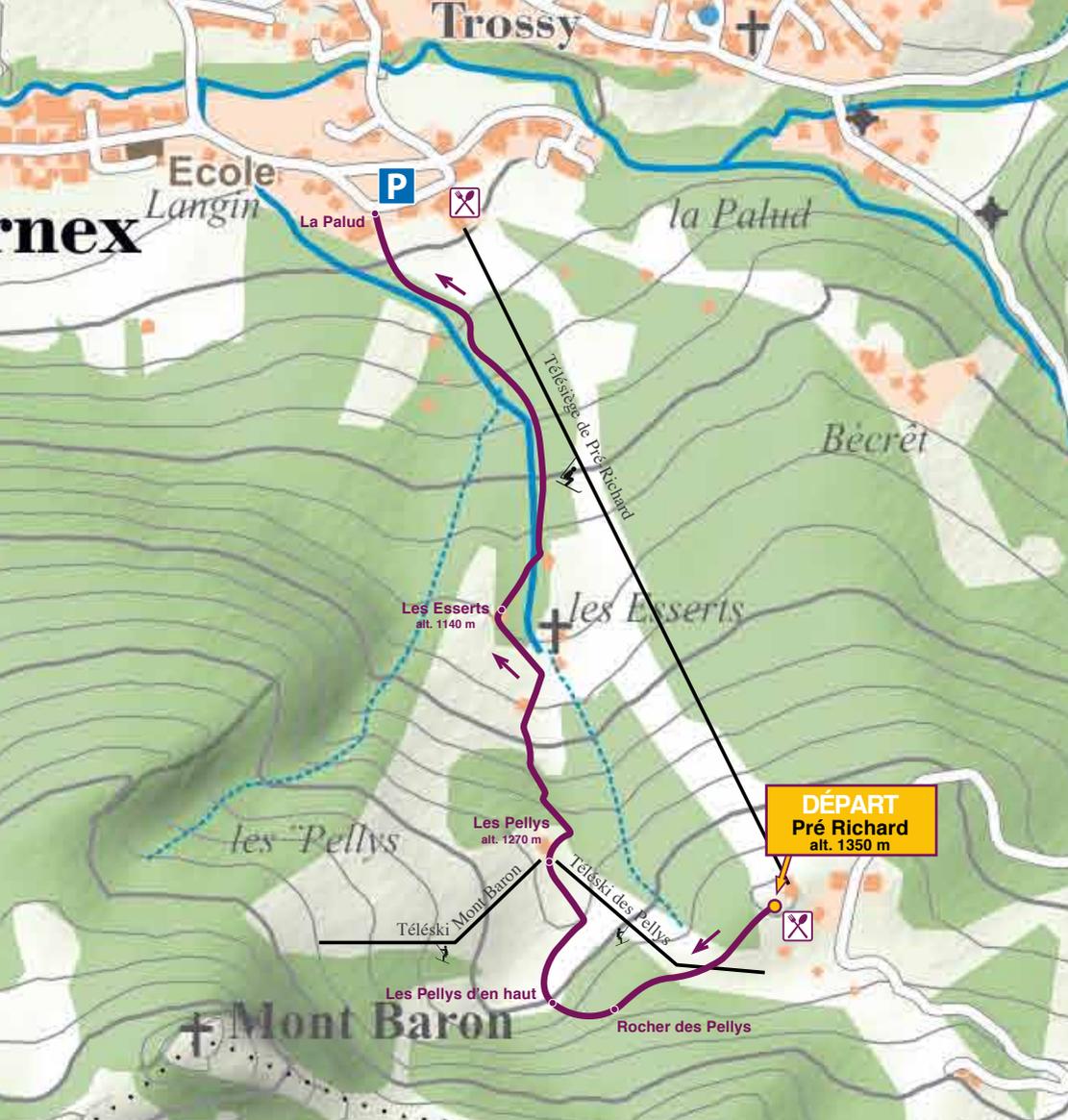


2 DÉPARTS : Télésiège de Pré-Richard et office de tourisme **BALISAGE :** poteau balise
DISTANCE : 3.7 km **DÉNIVELÉ :** 220 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **DURÉE :** 1h30



3 CIRCUIT DE LA DESCENTE AUX ESSERTS

— Commune de Bernex —



2 possibilités : prendre un forfait piéton et emprunter le télésiège de Pré-Richard. L'itinéraire débute alors au sommet du télésiège et ne comporte que de la descente.

Ou faire l'itinéraire aller-retour depuis le bas de la station (compter 2h30).

Depuis l'arrivée du télésiège de Pré-Richard, descendre en longeant la piste par la droite.

Arrivé sur le plat, continuer vers

la droite, longer le grillage entourant un petit lac. Au bout du plat, traverser la piste et le téléski des Pellys pour prendre une piste qui monte à gauche et rejoint une clairière.

Descendre par la piste qui part sur la droite qui vous permet d'atteindre le plat de départ des téléskis du Mont Baron et des Pellys.

Descendre encore un peu en se dirigeant sur le côté droit du

chalet. Le chemin s'engage en forêt, fait quelques lacets et rejoint une prairie. Descendre alors jusqu'aux chalets des Esserts.

Prendre la piste qui s'enfonce dans la forêt et qui descend en longeant le torrent.

Ne pas prendre les départs vers la droite qui permettent de rejoindre la piste de la Lanche. On atteint le parking qu'il suffit de traverser pour rejoindre le pied du télésiège.

DÉPART : Sommet du télésiège de Pré-Richard **DURÉE :** 1h **DISTANCE :** 2.2 km
DÉNIVELÉ : 370 m de descente **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise

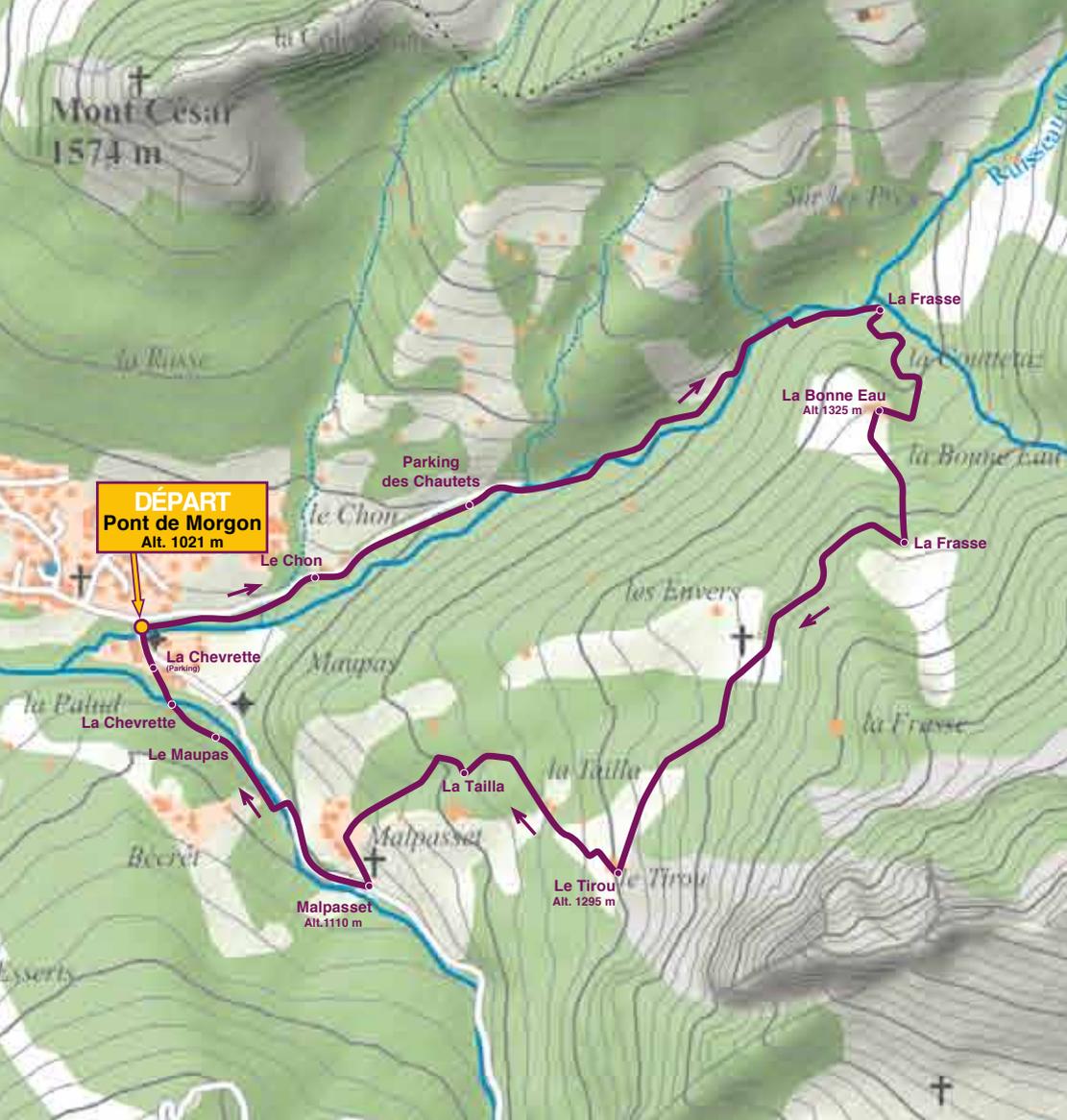
A VOIR, A FAIRE !

Panorama sur la Dent d'Oche et le Château d'Oche, le lac Léman, les chalets d'alpage des Pellys et des Esserts.



4 CIRCUIT À TRAVERS LES ALPAGES

— Commune de Bernex —



Depuis le Pont de Morgon, remonter la route le long de la rivière sans la traverser. Elle laisse place à une piste qui s'enfonce dans la forêt et permet de rejoindre un carrefour (La Coutettaz).

Prendre à droite pour remonter un espace dégagé, face à la Dent d'Oche. L'itinéraire traverse le torrent et monte à droite jusqu'aux chalets de la Bonne Eau.

Après les bâtiments, monter à gauche, directement dans la

penne dans une trouée. La pente se redresse avant d'arriver à une piste horizontale qu'il faut prendre à droite.

La suivre jusqu'aux chalets du Tirou, d'où l'on dispose d'une vue très dégagée. Descendre alors à droite dans un creux bordé de bois. Bien repérer le balisage pour trouver l'endroit où l'on s'engage dans la forêt, passer devant un chalet et descendre jusqu'à une piste. La prendre à droite et au niveau

d'un chalet isolé, descendre à gauche pour rejoindre le hameau de Malpasset et ses maisons typiques.

Prendre la route à droite jusqu'à une passerelle sur l'Ugine.

La traverser et emprunter la piste qui descend en suivant le torrent en offrant des paysages étonnants. A la Chevette, prendre à droite pour retrouver le pont de Morgon.

DÉPART : Pont de Morgon **DURÉE :** 2h30 **DISTANCE :** 6 km
DÉNIVELÉ : 420 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise

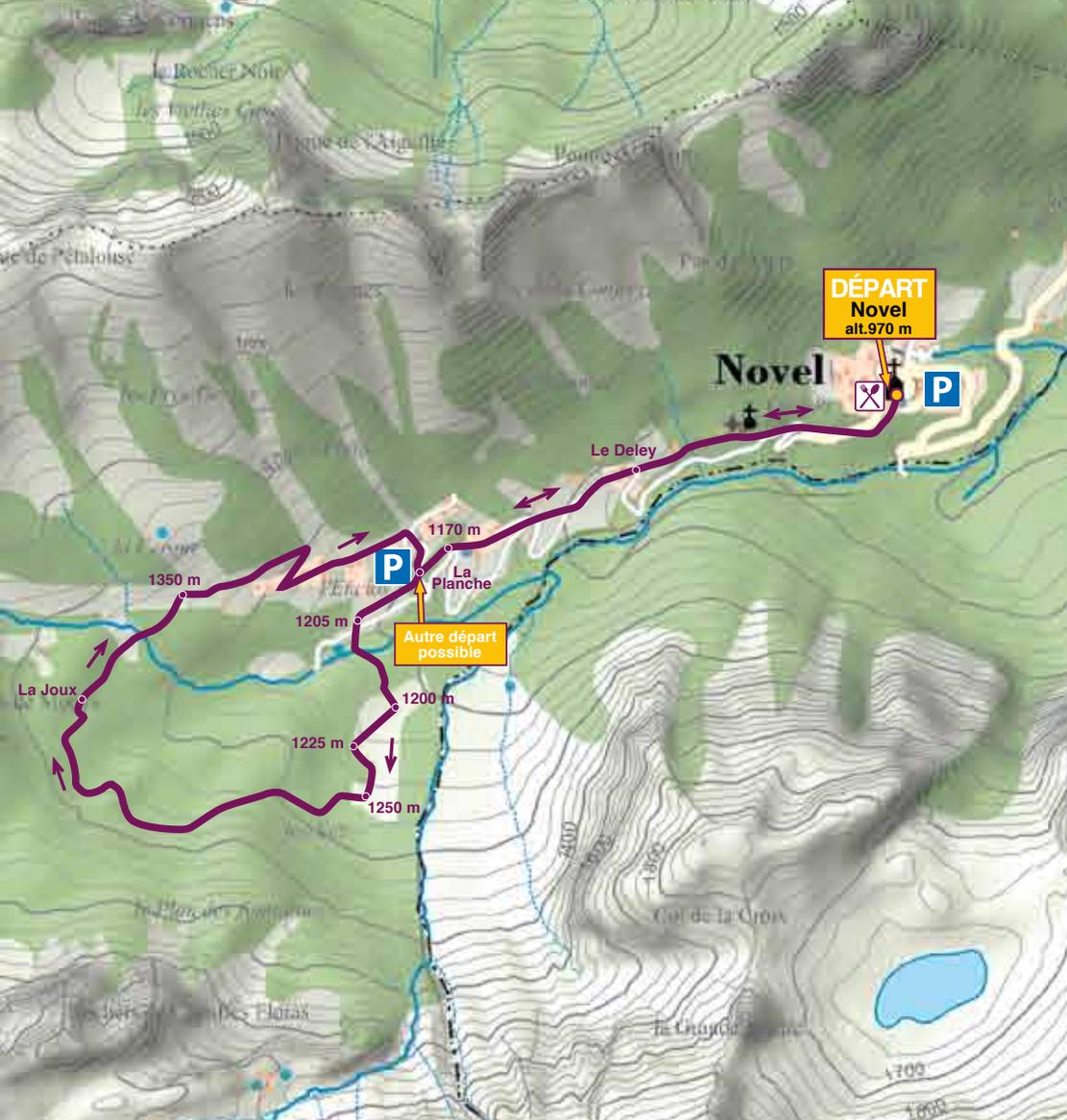
A VOIR, A FAIRE !

Panorama sur le Lac Léman et la Pointe de Pelluz.
 Les grands espaces dégagés des alpages du Tirou, de la Frasse et de la Bonne Eau où se nichent de typiques chalets de montagne.



5 CIRCUIT DU VALLON DE NOVEL

— Commune de Novel —



Il est possible de faire cette boucle au départ du parking de la Planche.

Depuis l'église de Novel, prendre la route de la Planche et suivre le balisage du GR5 qui la quitte 3 fois de suite pour prendre sur la droite des raccourcis. On rejoint une route que l'on prend à gauche pour emprunter un chemin, sur la droite, qui permet d'atteindre le parking de la Planche.

Traverser la rivière et un bois pour atteindre une grande prairie. Bien suivre le balisage pour

remonter le champ de neige jusqu'à une piste que l'on suit vers la gauche.

A l'embranchement suivant, aller à droite à travers une zone dégagée. La piste monte ensuite dans la forêt, vers la droite et nous fait faire un large demi tour à flanc de montagne en offrant de jolies échappées sur la vallée.

On retrouve la piste qui vient de Neuteu que l'on prend à droite, puis celle qui descend de Neuzav avec laquelle on rejoint un replat où s'offrent deux possibilités. Il ne faut pas aller à gauche

car l'itinéraire passe dans un couloir d'avalanche.

Prendre à droite la large piste, puis un peu plus bas à gauche un chemin qui longe les maisons jusqu'à une route.

Pour rejoindre le parking de la Planche, il faut partir à droite. Pour aller au Chef Lieu de Novel, on retrouve à gauche le chemin que l'on a pris à l'aller.

Attention : avant votre départ, consultez les conditions météorologiques et les risques d'avalanche (Mairie : 04 50 76 75 18 ou météo : 08 92 68 02 74).

DÉPART : Centre de Novel **DURÉE :** 2h30 **DISTANCE :** 7 km
DÉNIVELÉ : 480 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise

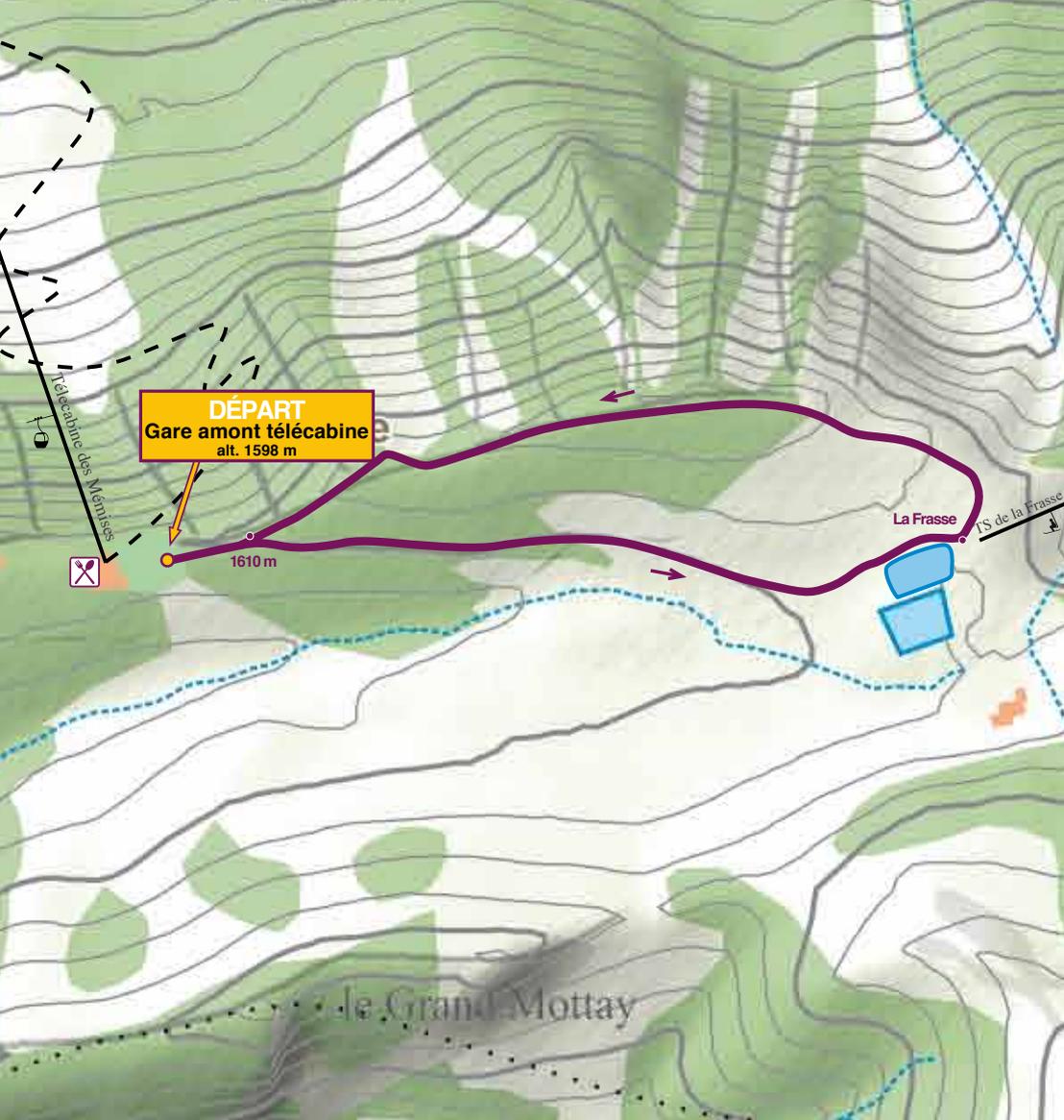
A VOIR, A FAIRE !

Alternance de parcours en forêt et de grands espaces très dégagés offrant un panorama sur le vallon de Novel jusqu'au lac Léman.



6 CIRCUIT DE LA CRÊTE DES MÉMISES

— Commune de Thollon —



DÉPART : Gare amont télécabine **DURÉE :** 1h **DISTANCE :** 2.7 km
DÉNIVELÉ : 110 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise



L'accès à cet itinéraire se fait par une montée en télécabine.

A la sortie de la télécabine, chausser les raquettes, emprunter la montée située sur la gauche de l'accès aux pistes de ski.

Vous marcherez avec, d'abord une vue sur les pistes, le pic de Borée, puis le chalet d'alpage des Mémises, pour arriver sur une carte postale de nombreux sommets suisses.

Au niveau de l'arrivée du télésiège

de « La Frasse », vous partirez sur votre gauche pour rejoindre une partie plus sauvage. Pour le retour, le lac Léman, la côte suisse (Montreux, Vevey, Lausanne...) vous accompagneront.

Cette partie de l'itinéraire est commune avec le sentier « L'Homme et la Montagne » (fréquenté en dehors de la période hivernale, descriptif disponible à l'office de tourisme de Thollon). Vous trouverez donc des poteaux en bois sur lesquels figurent des

explications sur la vie en alpage. Une table d'orientation vous permettra de mettre un nom sur certains sommets (Molésion, Dent de Lys ...).

En avançant sur l'itinéraire, la côte française du lac apparaît (Lugrin, Maxilly, Évian, ...). Cette balade se termine avec une vue imprenable sur le village de Thollon et le Léman. Après cette promenade, vous pourrez faire une pause au bar-restaurant d'altitude.

A VOIR, A FAIRE !

Panorama à 360° sur le Léman, les Alpes et le Jura.

Dès le départ, une vue imprenable sur le village de Thollon, le lac Léman avec côté français (Lugrin, Maxilly, Évian, ...), la côte suisse (Lausanne, Montreux ...).

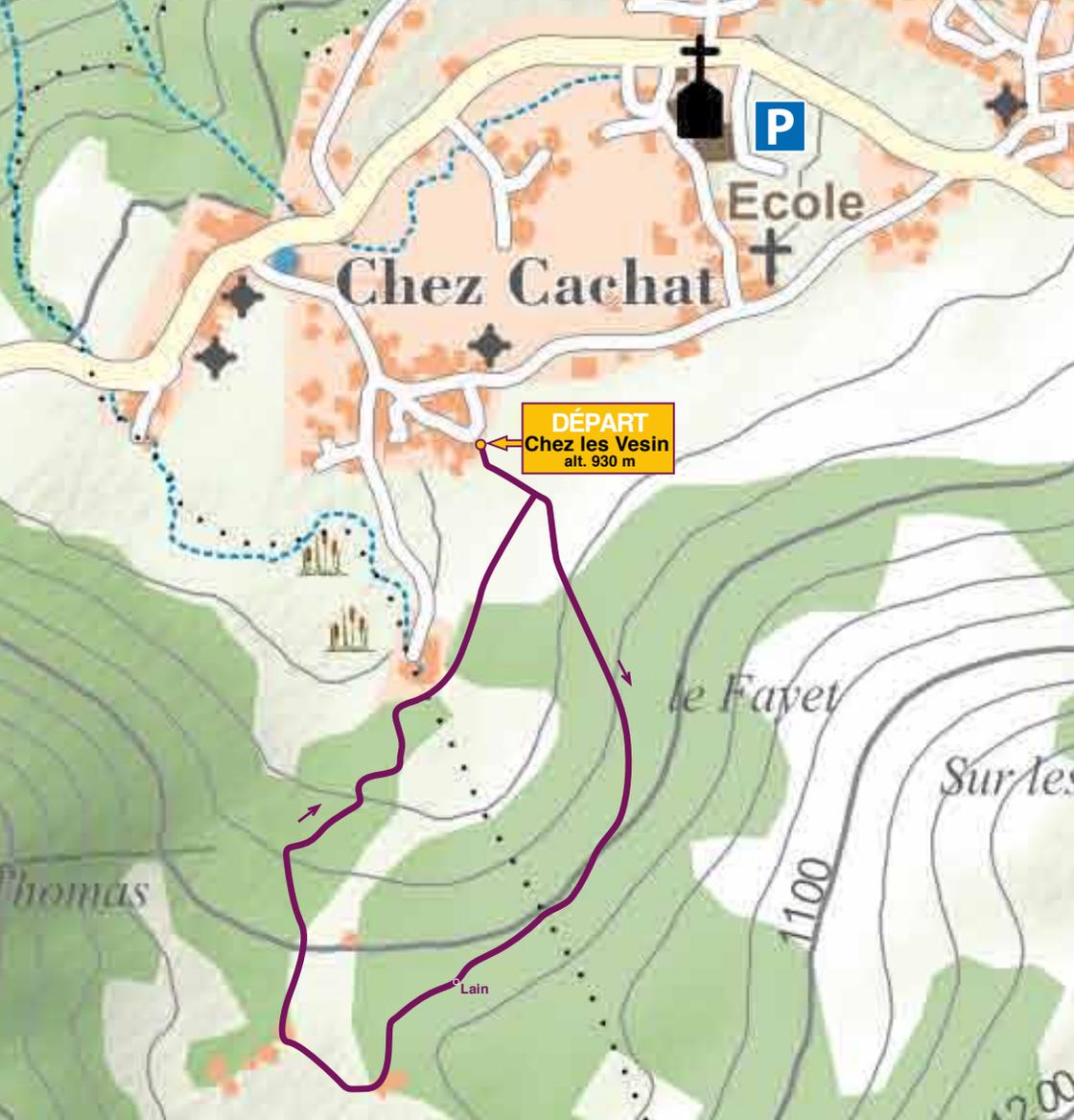
Recommandation

Sur la partie où l'itinéraire longe la crête, vous avez sur votre droite le précipice, ne vous aventurez donc pas en dehors des traces.



7 CIRCUIT DE L'ALPAGE DE LAIN

— Commune de Thollon —



Garez-vous à proximité de la Mairie de Thollon. Pour rejoindre l'itinéraire de Lain, lieu où le lin et le chanvre étaient fabriqués, partir en direction du hameau de Chez les Vesin en passant devant l'église. Au croisement prendre à droite. Après environ 400m, au niveau d'une fontaine et d'un oratoire, prendre à gauche.

C'est à une cinquantaine de mètres que vous pourrez chausser vos raquettes. Emprunter le chemin qui part légèrement sur votre gauche. Après une montée en grande partie en sous-bois, vous arriverez à des panneaux d'indication, suivez le chemin qui

continue, à plat, le plus à droite. Les premières bâtisses apparaissent, sur votre gauche un grand espace ouvert, surmonté par la falaise des Mémises, le Mont César et plus à droite le Mont Bénand (des traces de raquettes peuvent sillonner cet espace, ne partez pas sur ces traces qui vous emmèneraient sur des secteurs non balisés).

En continuant sur l'itinéraire balisé, vous découvrirez d'autres granges, certaines rénovées. C'était l'endroit où les paysans des hameaux de Chez les Vesin et Chez Cachat entreposaient le foin. Ils venaient le récupérer en

hiver avec des « luges à foin » pour nourrir leurs animaux.

C'est juste après la grange située sur votre droite que vous entamerez une assez longue descente en sous-bois. Au pied de cette descente, vous sortirez du sous-bois en partant légèrement sur la droite. Là, une vue sur la dominante falaise des Mémises.

Continuer le long de la lisière du bois, puis apparaîtront les habitations du hameau de Chez les Vesin. En longeant la clôture en fil de fer barbelé, vous rejoindrez le chemin emprunté pour la montée. Prendre à gauche pour repartir en direction du Chef-Lieu.

DÉPART : Chez les Vesin **DURÉE :** 1h **DISTANCE :** 2 km
DÉNIVELÉ : 90 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise

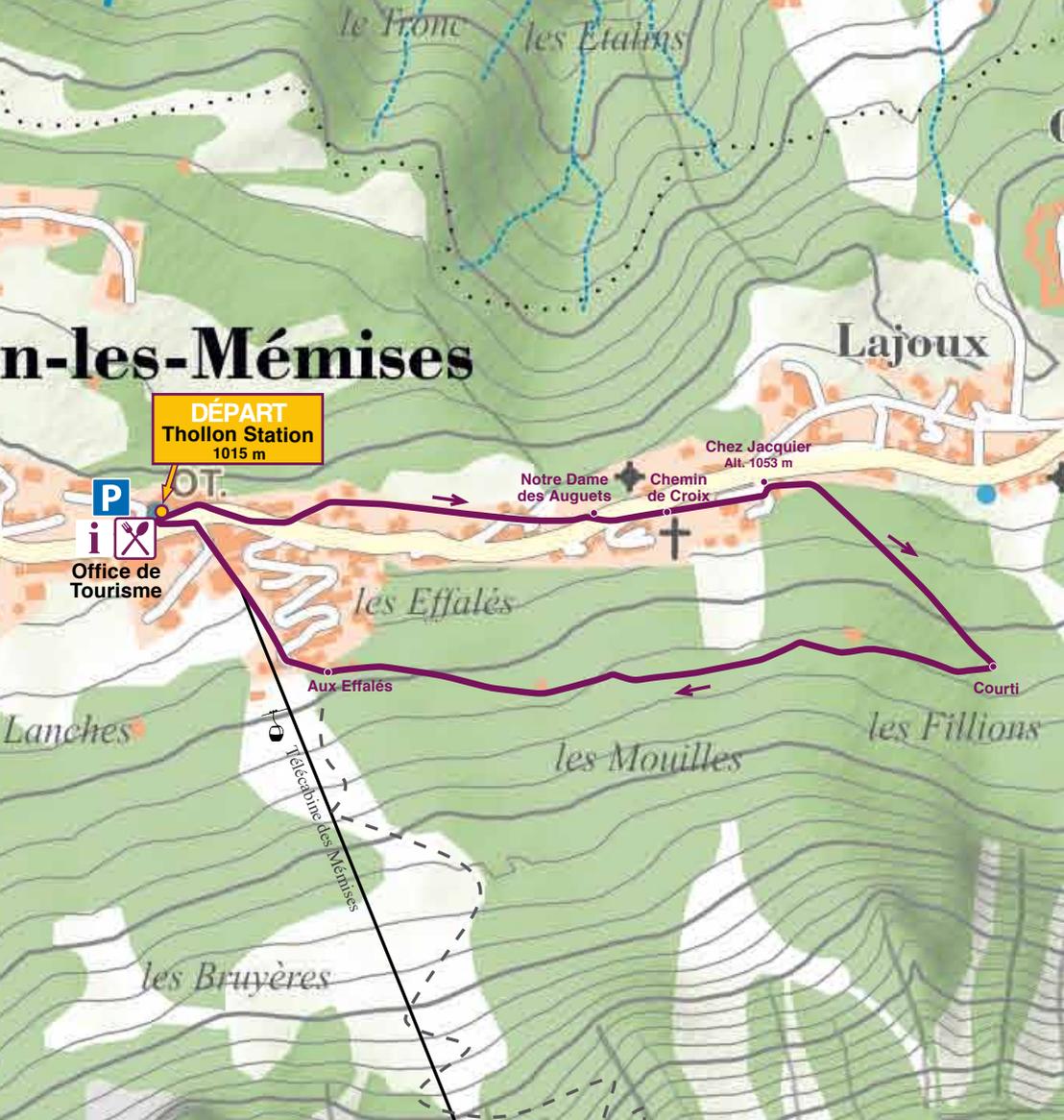
A VOIR, A FAIRE !

**Le hameau de Lain et son alpage.
 Traversée des prairies enneigées surplombant Chez les Vesin.**



8 CIRCUIT « ATOUR DE THOLLON »

— Commune de Thollon —



Depuis l'office de tourisme, suivre la direction « Lajoux », après une centaine de mètres, prendre sur la gauche (direction Au Creux), à la fin de la partie goudronnée, vous pourrez chausser vos raquettes.

Vous rejoindrez « La Pierre des Auguets », grotte située sur votre gauche qui abrite la statue Notre Dame de Lourdes. Traverser la route départementale, continuer sur le Chemin de Croix, inauguré en 1892. Après la 14^{ème} station, descendre à gauche sur

quelques mètres, et prendre le chemin sur la droite. Après un passage à plat, vous entamez une montée en sous-bois, à la sortie de ce sous-bois, prendre à droite (direction station). Attention, ne manquez pas cette bifurcation, vous seriez en itinéraire non balisé et dangereux en période hivernale.

De balise (poteau bois) en balise, après être passé devant une ancienne bâtisse où les amateurs de pierres pourront apprécier, entre autre, les encadrements

des fenêtres, vous arriverez à une fabuleuse vue sur le lac Léman, la côte suisse et les premières habitations du hameau de Lajoux. Puis un long passage en sous-bois vous attend où vous croiserez des traces d'animaux sauvages et peut-être qu'un « casse-noisette » viendra vous saluer !

L'itinéraire continue pour rejoindre la station où vous pourrez prendre une collation dans l'un des commerces.

DÉPART : Thollon Station **DURÉE :** 1h **DISTANCE :** 3.1 km
DÉNIVELÉ : 130 mètres **NIVEAU :** Accessible à tous **BALISAGE :** poteau balise

A VOIR, A FAIRE !

Grotte, chemin de croix, fermes d'alpage.

La grotte « Pierre des Auguets »

Cette grotte a été inaugurée le 12 juillet 1891. Les gens de la paroisse avaient une grande dévotion pour La Bonne Mère. Marie semblait leur avoir donné quelques dons en récompense, comme l'extraordinaire guérison d'une jeune fille dont l'infirmité consistait en une loupe du volume d'un œuf, située sur un œil, ce qui la rendait difforme et l'empêchait de voir. Cette jeune fille venait quelque fois avec sa mère prier au pied de la statue et ensuite se lavait avec l'eau de la source. Un jour, la loupe a disparu sans laisser de trace. Aujourd'hui, l'eau ne coule plus, mais sur la gauche, juste avant l'entrée de la grotte, vous pourrez voir où jadis l'eau arrivait.



VIVEZ LA MONTAGNE AUTREMENT

— AVEC UN ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE —

Les accompagnateurs en montagne sont des passionnés ! S'adaptant à tous les niveaux, aux sportifs comme aux familles, ils vous proposent des sorties raquettes en dehors des sentiers battus pour découvrir la montagne selon vos intérêts : faune, flore, géologie, sorties à thème,...

ALP'LÉMAN NATURE

François Lestoquoy (Lugrin)
Tél. 04 50 76 15 32 / 06 09 03 05 53
www.francoisrandodecouverte.com
lestoquoy.francois@neuf.fr

ALTI NATURE

Sylvain Chamonal (Larringes)
04 50 73 12 85 / 06 72 89 33 78
sylvain.chamonal@orange.fr

FLORENT CURDY (Marin)

Tél. 06 71 72 58 66
florent.curdy@lesaem.org

MIREIL BROUZE (Évian)

Tél. 04 50 74 67 89 / 06 77 18 30 47
site : mireilbrouze.free.fr
mireilbrouze@free.fr

YVES CHEREAU (Thollon)

Tél : 04 50 70 23 53 ou 06 13 49 64 68
Email : yvasion@gmail.com
Site : yvasion.fr

PATRICK GUILHOT (Saint-Paul)

Tél. 04 50 73 19 49 / 06 70 03 03 18
patrick.guilhot@aliceadsl.fr
site : patrickguilhot.free.fr



Quelques consignes de sécurité

- Avant de partir, informez votre entourage de votre itinéraire. Ne partez jamais seul.
- En montagne la prudence est toujours nécessaire, vous êtes responsable de votre propre sécurité et de celle des autres.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages, gardez les chiens en laisse.
- Rempotez vos détritrus.
- Soyez vigilants lors des croisements avec d'autres usagers (skieur, ...)

Avez-vous consulté les prévisions météorologiques et les conditions d'avalanche
au 08 92 68 02 74 ?

EN CAS D'ACCIDENT, CONTACTEZ LE 112.

Office de tourisme de Bernex : 04 50 73 60 72 | Office de tourisme de Thollon : 04 50 70 90 01